



Ville de
L'Ancienne-Lorette

On est unique

1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette
(Québec) G2E 3J5
418 872-9811

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de L'Ancienne-Lorette, de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du 27 février 2018, le conseil municipal a adopté le premier projet de résolution n° 51-18 concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – projet d'agrandissement d'un garage de réparation automobile au 6040, boulevard Wilfrid-Hamel. Le conseil municipal a, lors de la séance ordinaire du 27 mars 2018, adopté la résolution n° 67-18 concernant le même objet, et ce, sans modification. Il a finalement, lors de la séance ordinaire du 24 avril 2018, adopté la résolution n° 103-18 concernant le même objet, et ce, toujours sans modification.

Les résolutions n° 51-18 et n° 67-18 ont été approuvées par les personnes habiles à voter le 19 avril 2018.

La résolution n° 51-18 a été approuvée par le conseil d'agglomération de Québec le 4 avril 2018 et un certificat de conformité a été émis par l'autorité compétente à la même date.

Les résolutions entrent en vigueur conformément à la loi et sont disponibles pour consultation au Service du greffe situé à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette pendant les heures régulières de bureau.

Veillez prendre note que les avis publics seront dans le futur publiés sur le site Internet de la Ville.

Fait à L'Ancienne-Lorette, ce 13 juin 2018

**Greffier de la Ville,
Claude Deschênes, avocat, OMA**